



**A partir du 9 novembre  
2015**

## Sécurisation des trajets

Carrefour des rues de la Michodière  
et du 4 Septembre (2<sup>e</sup>)

### Contacts

**Maître d'ouvrage :**  
Mairie de Paris

**Maître d'œuvre :**  
Direction de la voirie  
et des déplacements  
1<sup>ère</sup> Section  
territoriale  
31 rue Mauconseil  
75001 Paris  
Tél. : 01 44 76 65 00  
du lundi au vendredi  
de 8h30 à 17h

**Relations avec les  
usagers :**  
Denise XAVIER

**Entreprises :**  
Fayolle, Aximum

La Mairie de Paris et la Mairie du 2<sup>e</sup> interviennent ici pour sécuriser vos déplacements.

### Quels travaux ?

- Classement en aire piétonne de la rue de la Michodière, entre la rue du 4 Septembre et la rue de Hanovre.
- Déviation définitive de la circulation générale par la rue de Hanovre ;
- Déplacement de la zone de stationnement deux-roues de la rue de la Michodière dans la rue de Hanovre (en longitudinal)
- Création d'une zone de stationnement vélos rue de la Michodière entre la rue du 4 Septembre et la rue de Hanovre.

### Une aire piétonne s'installe dans votre quartier !



- **Le piéton est prioritaire** sur tous les véhicules amenés à y circuler.
- La circulation est interdite à tous les véhicules motorisés (sauf desserte interne).
- La circulation des vélos est autorisée dans les deux sens.
- La vitesse pour les vélos et les véhicules motorisés qui peuvent y accéder est limitée à l'allure du pas.
- Le stationnement est interdit à tous les véhicules motorisés.

*Nous vous remercions de votre compréhension et vous assurons que tout sera mis en œuvre pour minimiser la gêne occasionnée par ces travaux.*